



Comité de Liaison FCPE d'Antibes Juan Les Pins
Fédération des conseils de Parents d'Elèves

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Vendredi 26 juin 2015, lors du Conseil Municipal, M. le Maire d'Antibes à fait voter la proposition de faire payer les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) par les parents.

Le Comité de liaison FCPE d'Antibes ne peut approuver une telle décision qui, lorsqu'elle sera appliquée, aura pour conséquence d'empêcher l'accès aux activités à de nombreux enfants dont les parents n'auront pas les moyens financiers nécessaires.

L'école de la République est celle de l'égalité des chances et non celle de la discrimination par l'argent.

Comment concevoir d'empêcher certains enfants de participer à des activités scolaires ludiques, sportives, culturelles ou en lien avec l'environnement alors que pour nombre d'entre eux, cela représente le seul moyen de découverte de ces milieux. Les finances de leurs parents ne leur permettant pas toujours l'inscription dans des clubs de sports ou des associations culturelles.

Le Comité de liaison FCPE d'Antibes s'adresse aux différents groupes du Conseil Municipal :

LES REPUBLICAINS :

- Pourquoi vouloir toujours faire payer les parents alors que le compte administratif de la ville a un excédent de 15 millions d'euros ?
- Pourquoi présenter un règlement intérieur qui explique que les tarifs des NAP seront fixés par décision du Maire et non pas votés au Conseil Municipal ?
- Pourquoi affirmer que c'est la Caisse d'Allocation Familiales qui demande les NAP payantes alors que ce n'est pas le cas ?
- Pourquoi ne pas élaborer le Projet Educatif Territorial qui permettrait de percevoir des aides de l'Etat ?

Contacts Antibes Juan les Pins

Présidente : Ben Youssef Houda Port. 06 65 49 92 36 e-mail houda.ben-youssef@laposte.net
Secrétaire : La Spesa Denis Port. 06 08 82 92 59 e-mail d.laspesa@wanadoo.fr
Secrétaire Adj. Khouli Ahmed Port. 06 28 51 48 44 e-mail ahkhouli@yahoo.fr
Siège départemental Alpes Maritimes:
6 rue de France, 06000 Nice Tél. 04 93 88 50 00 e-mail fcpe06@wanadoo.fr

FN :

- Pourquoi avoir voté le règlement intérieur qui permet de rendre les NAP payantes ?

PS/EELV :

- Pourquoi vous êtes-vous abstenus et ne pas avoir voté contre le règlement intérieur qui officialise les NAP payantes ?
- Vous vous êtes, malgré tout, battus pour la gratuité des NAP, et c'est tout à votre honneur.
- Pourquoi le gouvernement PS a-t'il proposé une loi dont la mise en œuvre aurait demandé une plus large concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, les personnels des villes ou des différents partenaires qui interviennent dans les écoles ?
- Pourquoi le gouvernement PS n'a-t'il pas rendu les NAP obligatoires, ce qui aurait évité que le Maire d'Antibes et bien d'autres ne s'engouffrent dans la brèche ?

FRONT DE GAUCHE :

- Vous êtes les seuls à avoir voté contre le règlement intérieur et êtes ainsi en phase avec vos positions affichées.
- Vous vous êtes battus pour la gratuité des NAP, et c'est tout à votre honneur.

Le Comité de liaison FCPE d'Antibes va informer les différents Conseils Locaux du Secteur afin que les parents d'élèves puissent se saisir de la question et faire remonter toutes les difficultés, financières et organisationnelles, que pourraient rencontrer certaines familles.

Contacts Antibes Juan les Pins

Présidente : Ben Youssef Houda Port. 06 65 49 92 36 e-mail houda.ben-youssef@laposte.net
Secrétaire : La Spesa Denis Port. 06 08 82 92 59 e-mail d.laspesa@wanadoo.fr
Secrétaire Adj. Khouli Ahmed Port. 06 28 51 48 44 e-mail ahkhouli@yahoo.fr

Siège départemental Alpes Maritimes:

6 rue de France, 06000 Nice Tél. 04 93 88 50 00 e-mail fcpe06@wanadoo.fr